 V.T.O. Section Badminton & beach de la Tranche-sur-Mer

**Tournoi de Beach badminton en doubles et en plein air des 25 et 26 juin 2022**

**Autorisation N° 21.PDLL.85/RP../001**

1. Conditions particulières

Ce tournoi PROMOBAD, autorisé sous le N°2101732, se déroulera dans le cadre du développement en cours, en France du badminton de plein air suivi par la FFBad, la BWF et le CODEP85. C’est la cinquième édition. Les éditions 2018 et 2019 ont réussies des taux de satisfaction de 97,4% et de 96.6%. Les éditions 2020 et 2021 ont été annulées en raison de la COVID19. Il bénéficie des 10 années d’expérience des tournois de beach badminton organisés chaque été par la section « Badminton & Beach » des V.T.O. à la Tranche sur Mer (Vendée – France).

Il se déroulera, en plein air, sur plateau ensablé de 1200 M² comportant 6 terrains, très arborés et très protégés des vents. Ce lieu est situé à 500 mètres des plages et à 3 minutes du centre ville. Sur cette même zone figure aussi une aire de jeux ensablée pour les enfants accessible gratuitement.

1. Le tournoi se déroule en double homme et double mixte selon le règlement particulier ci après.
2. Le tournoi est limité à 48 paires en double homme et 48 paires en double mixte.
3. Certains points, certains tableaux pourront éventuellement être modifiés au vu des inscriptions, des équipements installés, des mesures COVID 19 si nécessaires.
4. Les organisateurs, n’étant pas maitre des conditions climatiques, en cas de grosse pluie, le tableau affecté se déroulera dans la salle omnisports de la Tranche sur Mer, ou dans la salle d’une autre commune proche selon la disponibilité. Les joueurs pourront alors choisir de profiter des possibilités offertes par la station sans qu’ils soient considérés comme « forfaits ».

2. Tout participant doit être en règle avec la FFBaD, ou avec sa fédération nationale affiliée BWF, Le tournoi est ouvert : aux juniors, aux seniors, aux vétérans et aux catégories leurs permettant de jouer en sénior. Le sur-classement d’une catégorie d’âge est possible. La présentation de la licence FFB sera exigée avant le début de la compétition.

3. Le tournoi est ouvert aux joueurs et joueuses classés R/D/P/NC.

4. Les tableaux proposés sont le double homme et le double mixte. Chaque joueur ne peut s’inscrire que sur un seul tableau.

5. Le double mixte se déroulera le Samedi 25 juin à partir de 9h00. Le double homme se déroulera le dimanche 26 juin à partir de 8h30. Les organisateurs s’arrangeront pour la compétition du dimanche se termine à 17h30.

5.Bis. Le tournoi et son environnement respecteront les conditions sanitaires en vigueur édictées par le ministère des sports et la FFBaD en vigueur lors du début de celui-ci.   
Une adaptation du présent règlement est donc possible jusqu’à ce jour. Ces directives seront rappelées aux personnes présentes avant le début du tournoi verbalement et par affichage.

6. Le mode de compétition retenu est la poule de 4 équipes majoritairement.

Pour la 1ère phase les poules seront constituées en tenant compte du classement des joueurs. Aucun joueur ne sera éliminé.

Pour la deuxième phase les poules seront constituées par niveaux en fonction des résultats de la première phase. Aucun joueur ne sera éliminé.

7. Le montant des frais d’inscription est fixé à 20 euros par paires. Ils sont payables par chèque libellés à l’ordre des « Volants Tranchais Omnisports ». Les paires ayant payé les frais d’inscription et non présentes pourront se faire rembourser une partie de la somme à hauteur de 5 euros en fournissant une enveloppe timbrée à leur adresse. Dans le cas de l’annulation du tournoi suite à une mesure sanitaires COVID19, l’intégralité des frais d’inscriptions seront remboursés sans justificatif.

8. Les préinscriptions devront se faire par mail : [volants.tranchais@orange](mailto:volants.tranchais@orange).fr. Elles ne seront validées qu’après réception du formulaire d’inscription ci-joint, dûment complété, et muni de son paiement. Elles seront prises dans l’ordre de se leur réception, cachet de la poste faisant foi. Lorsque le nombre maximum de joueurs sera atteint l’information sera présente sur notre site Web : <http://badminton.latranche.free.fr>. Une liste d’attente sera alors constituée. Contact Michel BOUCHERON 06 30 59 63 41. Les inscriptions seront closes le 5 juin 2022.

Afin de rendre festif cette compétition exceptionnelle les organisateurs proposent, à ceux qui le souhaitent, de profiter des possibilités offertes par la station à prix avantageux (Planche à voile, Stand up paddle, vol en avion, char à voile, téléski-nautique, ect…. selon la disponibilité des partenaires).

9. Les organisateurs se réservent le droit de refuser l’entrée sur le plateau de jeu d’un joueur s’il n’est pas en règle du paiement de son inscription.

8. Les matches de la première phase se joueront en 1 set de 21 avec un changement de demi-terrains à 11ou, selon le nombre d’équipes inscrites, en 2 sets de 21 points avec un changement de demi-terrains au deuxième set. Pour assurer la composition des poules pour la deuxième phase, les points seront conservés. Les poules finales se dérouleront en deux sets de 21 points.

9. La compétition sera gérée par les V.O.T. avec le soutien du Comité départemental de Vendée de badminton.

10. Le tournoi ayant aussi valeur de découverte et de test pour la FFBad et la BWF, les joueurs et joueuses pourront être photographiés, voir filmés. Ces images pourront être utilisés par la FFBad et la BWF et par les médias sans que les joueurs et joueuses puissent s’en opposer, sauf s’ils en ont fait préalablement une demande expresse par écrit. En fin de compétition il leur sera demandé de remplir un questionnaire pour en tirer un bilan sur les points techniques, matériels, et organisationnels. Les matchs ne seront pas comptabilisés pour le classement FFBad.

11. Une tenue de Badminton par équipe (shorts de même couleur et de maillots de même couleur) est exigée sur les terrains. Le couvre-chef et les lunettes de soleil sont très fortement conseillés. Sur le sable, le jeu pieds nus, ou en chaussettes est conseillé. Le port de chaussures de sport est déconseillé, mais toléré.

12. Le Juge-référent de la compétition sera monsieur Olivier GARIÉ. Ses décisions sont sans appel. Il est en droit de disqualifier partiellement ou totalement toute équipe qui ne respecte pas un ou plusieurs points des règlements.

Tout joueur désirant s’absenter de la compétition devra le signaler au juge et à la table de marque.

15. Les volants sont fournis par l’organisateur YONNEX Mavis 2000. Les équipes pourront utiliser des volants plumes si elles le souhaitent et si les deux équipes se mettent d’accord. Dans ce cas ils seront à charges des joueurs.

16. Le temps minimum de récupération entre les matches est de 15 minutes.

17. Le temps de prise de contact avec le terrain est de 2 minutes dès l’appel du match.

19. Les matches seront auto-arbitrés par les joueurs de la même poule et au repos (sauf décision contraire du juge-référent).

20. Tout joueur devra se présenter à la table de marque dès son arrivée, et au plus tard 15 minutes avant le début de la compétition sur son lieu de compétition.

21. Tout joueur doit se présenter sur le terrain avec tous les accessoires nécessaires à son match. Un joueur n’est pas autorisé à quitter le terrain en dehors des arrêts prévus par les règles du tournoi.

22. Seuls auront accès au plateau de jeu les joueurs disputant un match ou appelés pour un match, l’arbitre, les juges de ligne. Auront également accès au plateau de jeu, les organisateurs en cas de problème technique et le juge-référent. Le service médical pourra être autorisé à accéder aux terrains par le juge-référent.

Le « coaching technique » à partir de l’extérieur de la zone protégée est fortement conseillé pendant le jeu. Etant donné que les techniques habituelles de jeux doivent être adaptées, il est nécessaire. Les invectives sont totalement proscrites. Une ambiance festive est de rigueur.

23. Le comité d’organisation décline toute responsabilité en cas de vol ou perte durant la compétition

24. Bien que le tournoi se déroule en plein air, les organisateurs ont prévu des vestiaires, des toilettes, un point d’eau (non potable). Une buvette permettra de servir des boissons, et de se restaurer le midi.

Votre participation au tournoi implique, l’adhésion au présent règlement et au respect des mesures sanitaires du jour de la compétition.